



Commune des Chères

Révision du PLU

Compte-rendu de la table ronde n°3 sur
l'Economie, le Commerce et le Tourisme
19 Décembre 2017

FEUILLE DE PRESENCE

NOM, PRENOM	ORGANISME, FONCTION	SIGNATURE
Vilpez Marc	DG Lucroir Saferi	
VIVENOT David	représentant Habitat 66	
Pichon J. Pierre	Habitats 5 ÈSV	
Panisset Jacques	VP Développement & Commerce CCBD Mairie de Chameloz	
ADAMO Alex	Adjointe Les Chères	
GIRARD Bertrand	SMB SCOT chef de projet	
Moreux Carole	CCBD	
THOMAS Jérôme	PDG ANTHIAS	
PACCOUD Daniel	Pré CCBD et SCOT	
REPELLIN Carole	Conseillère Municipale	
BERGERON Thierry	Adjoint Les Chères	
Berruyer Françoise	Adjointe	

Céline GRIEU - AUA - Directrice d'études
Thomas GUY - AUA - Chargé d'études

> OBJET de la réunion

Table Ronde n°3 sur les thématiques Economie, Commerce et Tourisme.

Seules les remarques émises lors de la réunion sont reprises dans le compte-rendu.

Echanges intervenus en séance

- Le Bureau d'études commence la réunion en expliquant l'objectif de cette table ronde. Il s'agit de réunir des acteurs et intervenants extérieurs qui viennent appuyer et/ou compléter les informations et la lecture du territoire sur son aspect économique. La présentation du BE vient apporter un éclairage général sur les données liées aux établissements actifs, aux emplois et aux actifs. Lors de cette présentation, les définitions de la sphère résidentielle et de la sphère productive sont rappelées.

- L'indice de concentration de l'emploi est de 60 sur la commune de Les Chères, c'est-à-dire qu'il y a 60 emplois sur place pour 100 actifs résidents. Pour une commune périurbaine comme Les Chères, située entre 2 agglomérations importantes (Lyon et Villefranche), il s'agit d'un indice satisfaisant, cependant, cet indice est en diminution et il est important pour la commune d'être vigilante au déséquilibre de ce ratio dans le futur.

- Sur les points faibles, il est principalement noté le manque de liaisons de bus vers la commune. Dans une commune perturbée par un trafic très important aux heures de pointes, cela semble d'autant plus dommageable pour les élus et les acteurs économiques. La commune est desservie par la ligne 115 (liaison Lissieu<- -> Villefranche) des cars du Rhône mais avec trop peu d'horaires pour créer une solution viable et pertinente pour tous les jours. Un projet de navette vers la gare de Saint-Germain est à l'étude pour rejoindre Lyon plus rapidement.

Point sur les entreprises de la commune:

[Sogexi - LaCroix](#) : entreprise dédiée à l'éclairage public. Environ 60 personnes sur le site, et une très bonne santé économique: 30% de croissance l'année dernière. Le marché est porteur et l'entreprise va bientôt avoir un problème de place compte tenu du site actuel. Elle souhaite rester sur la commune, mais si elle ne peut pas s'étendre, elle devra regarder pour s'implanter ailleurs. Elle souhaite tout de même rester dans un périmètre proche car elle est attachée à la région (employés fidèles) ainsi qu'à l'image de la région (Lyon, ville "Lumière") qui renvoie à son activité. Actuellement, les emplois sont répartis équitablement entre les emplois ouvriers/techniciens et les emplois de cadres. Cependant, la tendance est plutôt à l'augmentation du nombre de cadres, avec une équité parfaite entre hommes et femmes.

Sur l'extension, il s'agit à l'heure actuelle d'un projet assez flou. Le directeur a évoqué une extension de surface bâtie entre 1000 et 3000m², précisant qu'à la vue de la structure du bâtiment occupé actuellement, il n'y a pas la possibilité de monter en étages. En revanche, lors de l'extension, il est tout à fait envisageable d'avoir des bâtiments à plusieurs niveaux (ateliers + bureaux). Les locaux actuels sont de 3000m² de surface bâtie pour environ 8000m² de foncier au total. Un manque de stationnement est relevé par le directeur.

L'autre besoin exprimé concerne les transports avec une liaison Lyon-Les Chères problématique. Le directeur de l'établissement évoque également un besoin en hôtellerie, même si celui-ci est relativement restreint: les commerciaux de l'entreprise (en home office) ont des besoins tout au long de l'année (visite du site au moins 2x par mois) et l'entreprise accueille également des visiteurs. Cela

représente au total environ 150 à 200 nuitées par an (ce qui est amené à augmenter avec l'extension de l'entreprise). Pour le moment, ils vont à l'hôtel à Ambérieux.

Fiducial (non représentée lors de la réunion): Cette entreprise d'audit et de conseils aux entreprises occupe une grande partie de l'actuelle zone de la Babette. Le site est utilisé pour faire du stockage d'archives et le groupe réfléchit à agrandir ses entrepôts et y implanter son stock national. L'entreprise occupe déjà une grande surface mais n'emploie que très peu de main d'œuvre (à peine 2 ou 3 employés qui sont chargés du gardiennage des documents). La possibilité d'un agrandissement du site, à l'heure de la dématérialisation, pour un site de stockage papier qui occuperait une grande partie de leur zone d'activité pose question à la commune et cela n'est pas sa volonté dans un premier temps.

Anthias: C'est un centre d'acclimatation de poissons d'ornement et de reptiles avec plus de 3000 aquariums et 600.000 litres d'eau. L'activité d'acclimatation se fait sur 2500m². L'entreprise emploie 24 personnes sur la commune (14 en 2002 au moment de l'installation aux Chères). Le choix de la commune de Les Chères n'est pas anodin car l'entreprise a besoin d'énormément d'eau et elle s'est installée au-dessus de l'ancien lit de l'Azergues, qui est une eau d'excellente qualité. L'entreprise souhaite se diversifier en offrant un pôle complet d'animaux, avec notamment un projet de présentoirs de poissons d'aquarium. L'entreprise aurait besoin d'une extension de 800m². 2 salariés de l'entreprise habitent les Chères et 5 à Lyon.

- Le marché des producteurs à Lissieu est très prisé par les employés de Sogexi et Anthias, et le Vival de Lissieu est également apprécié et pratique. Un besoin de commerce sur Les Chères a été formulé par les deux directeurs.

- Au niveau du SCoT, un besoin clair en foncier a été exprimé. La ViaDorée à Anse est complète et il y a une forte demande sur l'axe entre Villefranche et Lyon, synonyme du desserrement Lyonnais, voir même d'un desserrement local. Les demandes sont en moyenne d'un hectare.

- Concernant la zone de la Babette, il est rappelé qu'une révision allégée spécifique pour ce secteur est en cours actuellement, en parallèle à la révision générale du PLU, afin d'accélérer la mise en place de projets éventuels. La CCI a voté l'acquisition des terrains durant l'année 2018. Pour l'instant, il y a eu des demandes d'implantations pour du prêt à porter, une entreprise d'informatique, et un centre d'appel...

- Les personnes représentant les habitants font remonter une demande de la part de la population d'avoir davantage de commerces. Il est par ailleurs rappelé que la commune est bloquée par le SCoT pour l'implantation de commerces ayant une surface de vente de plus de 300m². Cependant un magasin de type petite/moyenne épicerie est envisageable.
